

## LES SALAIRES DE PLUS EN PLUS TOUCHES PAR LE COVID-19... SURTOUT EN PISTE !

**Les salariés de la maintenance commencent à tomber !** Plus d'une centaine avérés ou suspectés, et un secteur particulièrement touché : les salariés de la Piste (CMH) qui montent ou sont montés sans protection dans les avions fraîchement arrivés, pareil chez les sous-traitants.

Les masques et gants sont arrivés bien trop tard, même si récemment la Direction a fourni des masques type **FFP1** (dit masque du chirurgien) **qui ne protègent pas le salarié de respirer le virus diffusé dans l'air**. Il est conçu pour un salarié qui tousse afin qu'il ne postillonne pas trop dans l'air. Le masque qui protège (bien mieux) c'est le masque FFP2. A l'heure actuelle, Air France Industries n'en distribue que 67 par jour à ses salariés. Lors du point du vendredi 27 mars 2020 la direction a refusé de nous dire où et à qui ? Précisant que ces masques FFP2 étaient aussi nécessaires en cas de travaux de ponçage... Pour les gants : il n'y a que 8 jours de stock... Gel hydro alcoolique : apparemment ça arrive (enfin !)

Challencin va effectuer des nettoyages (deux fois par jour) avec des produits biocide à compter du ... 30 mars ! Une fois de plus notre Direction agit trop tard ! Nous demandons une fréquence horaire, et un renforcement des équipes de nettoyage et leur protection.

**Air France s'appuie sur les « consignes gouvernementales » pour envoyer ses salariés prendre des risques.** Elle se contente du strict minimum (voir au dos les recommandations sur Intranet). Quand des salariés présentent des symptômes, ils sont arrêtés, mais peu ou pas de test, donc très peu de salariés « officiellement » malades du coronavirus. Les collègues d'équipe ne sont pas mis en quarantaine ce qui accroît le risque de propagation.

C'est l'opacité qui règne : Aucune information depuis le 19 mars au CSST (ex-CHSCT) pourtant habilité à garder la confidentialité.

Pas de masques fournis non plus pour les représentants du personnel encore sur le terrain, (s'ils pouvaient choper le virus ce serait si bien).

Bref un cynisme patronal qui préfère gérer la crise aérienne plutôt que la crise sanitaire. Des principes élémentaires de précaution n'ont pas été anticipés. Masques, gel, respect des consignes, stratégie de non-croisement des équipes, prise de température frontale, désinfection des locaux, ... la direction a été à la ramasse sur tous ces sujets. Les salariés en payent le prix fort : ils tombent malades (par exemple : 4 de la même équipe au CMH). Certains de nos collègues sont à l'hôpital sous respirateur ! La gestion de crise a été lamentable, et les défaillances décisionnelles devront être analysées et assumées.

Et un gouvernement tout prêt à accuser les travailleurs et les pauvres de leur faute si l'épidémie s'étend, alors qu'il continue à les faire travailler sans protections ou presque dans tout le pays.

**Lors du point hebdomadaire COVID 19 Air France Industries du 27 mars : aucune réponse à nos questions concernant la localisation des cas avéré ou symptomatiques ;** Uniquement des chiffres globaux sur l'activité avion (et donc TIs, Ory et Roissy hangars et CMH mélangés), ou sur l'activité moteurs ou équipements (Eole, aerostructure, Centre Logistique Roissy). Cela pour nous donner le moins de renseignements dans des enquêtes possibles et la recherche de moyens de prévention... et des chiffres largement en retard sur la réalité (par exemple 35 pour toute la Direction Avion le 26 mars.....)

Pour les activités à l'Industriel :

**Awacs** : l'armée veut toujours être prête à faire la guerre, ça coute beaucoup d'argent, (et y en a pas du coup pour les hôpitaux). Donc l'activité est maintenue.

**Piste Roissy CMH** : l'activité continue, près de 20% long courrier la semaine passée, des avions à cocooner, et ensuite, entretenir en état de façon hebdomadaire. Sud Aerien demande que les moyens soient mis pour protéger ces salariés, tests coronavirus, masques adaptés...

**Fermeture progressive moteurs**, quelques équipes pour finir deux moteurs en cours

**Fermeture chaines grand entretien Orly et Toulouse** depuis le 23 mars

**Fermeture Aerostructure** le 30 mars a priori

**Centre logistique Roissy** en baisse d'activité mais toujours de la charge, du dédouanement de pièces et suivi...

**Equipements** Eole-VLR et Roissy : une partie de l'activité est maintenue.

**La prime d'absence cantine sera versée** à tous les salariés ayant travaillé depuis le 16 mars et là où il n'y avait pas de cantine, y compris ceux qui sont en RFS Repas Fin de Service.

Sud Aerien et d'autres syndicats ont demandé ce qu'il en était du versement de la prime de 1000€ : La direction centrale réfléchit.

Sud Aérien a demandé aussi que les vacances, du fait du stress et des mesures à respecter, soient plus courtes : **5h09 payées 7H09. Il y a d'ailleurs un secteur où la Direction a réduit l'horaire.**

**Nous appelons les salariés à soutenir cette mesure.**

## **A LA TELEVISION C'EST L'ETAT D'URGENCE, LE MINISTERE RESTE COOL POUR LES SALARIES AUCUNE PROTECTION !!!**

### **Les consignes gouvernementales et Air France pour les salariés ?**

Les personnels des aéroports, ports et gares doivent-ils se protéger contre le COVID-19 ? •  
**Pour les agents en poste dans les aéroports, ports et gares (PAF, douanes, bagagistes, personnels en charge du nettoyage et de l'entretien, personnels d'accueil et d'information, etc.), aucune mesure spécifique ne s'impose.**

Affiche du Ministère des solidarités et de la Santé, datée du 25/02/2020, toujours présentée sur le site intranet air France le 28 mars 2020, en plein pic de l'épidémie....

### **Q. Quels sont les risques pour les personnels des compagnies aériennes qui travaillent en zone aéroportuaire, et les moyens de protection ?**

R : Comme pour les autres virus, aucune infection à la suite d'un contact avec un objet ou une surface ne s'avère établie. Le Coronavirus est aisément détruit par les détergents et les produits de nettoyage courants.

Aucune mesure spécifique n'est à prévoir pour les personnels d'aéroport (fret, maintenance, escale, piste). Les mesures universelles restent toujours indiquées (lavage de main, utilisation de gel hydro-alcoolique) (Info coronavirus Air France Intranet, 28 mars 2020)

Mitry, le 30 mars 2020


**SUD Aérien – 12 Rue des Frères Lumières – 77290 Mitry-Mory**

Portable : 06.37.91.20.51

Tél : 01.41.75.20.85

[sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr)

[www.sud-aerien.org](http://www.sud-aerien.org)

 Sud Aerien

 @SudAerien